



## Édito



**Patricia Ouvrard**  
Adjointe au Maire,  
déléguée aux  
conseils de quartier

La crise sanitaire que nous traversons a conduit dans le désarroi les plus vulnérables d'entre nous. C'est pourquoi la Ville, au-delà de toutes les mesures concrètes d'accompagnement, a souhaité poursuivre autant que possible les échanges avec les citoyens et créer toutes les occasions de recueillir leur parole tout au long de cette période. L'enquête « Vénissiens, la parole est à vous ! » administrée entre le 15 février et le 28 mars a permis aux habitants à la fois de manifester leur attachement aux conseils de quartier, de faire connaître leur envie de s'engager dans des dispositifs de participation et de nous inviter à communiquer encore plus sur les dispositifs de signalements comme le CLIC (Ville), et Toodego (Métropole).

La période que nous traversons montre également la complémentarité forte entre les rencontres « en présentiel » et l'outil numérique, ce qui a largement facilité l'organisation des élections des délégués de quartier dans un contexte contraint, en permettant pour la première fois aux candidats de se présenter en ligne et aux habitants de voter pour les représentants de leur choix. 159 habitants ont ainsi franchi le pas soit 30 de plus qu'en 2017. Au terme du scrutin, 139 ont été élus par les Vénissiens. La diversité, la qualité des profils des candidats et leur motivation sont des ingrédients précieux pour poursuivre la dynamique de participation citoyenne. Dans ce contexte, les assemblées générales des conseils de quartier étaient fortement attendues. Elles ont permis de mettre en lumière les nouveaux délégués de quartier, les projets en cours et de donner, nous l'espérons, envie à tous les Vénissiens de s'intéresser à la vie locale et aux grands projets comme le futur tram T10 et la Zone à Faible Émission. Alors, une nouvelle fois, « Vénissiens, la parole est à vous ! »



## Le mot du président

**Said Hamidou Allaoui**  
Président du conseil de quartier

Permanences les 4<sup>e</sup> vendredis de chaque mois à 18h  
Salle festive de la Maison de quartier Darnaise,  
45 Bd Lénine

Le conseil de quartier reprend un rythme de travail soutenu dans un contexte sanitaire contraint. Les délégués souhaitent se faire le relais des habitants sur des sujets prioritaires : accès aux soins, aux services de la Poste et à la tranquillité publique.

Le conseil de quartier entend aussi se faire l'écho des initiatives vertueuses et solidaires menées dans le quartier comme l'association VRAC qui permet l'accès du plus grand nombre à des produits de qualité à des prix bas, et les actions développées par le jardin de la Passion.

Concernant le cadre de vie, les délégués se mobilisent aussi au sujet de la sécurisation du groupe scolaire Saint-Exupéry aux abords duquel des vitesses excessives sont observées et pour l'entretien du patrimoine arboré du plateau des Minguettes.

### Imaginer des espaces publics pour toutes et tous

Les délégués organiseront prochainement une nouvelle visite de quartier autour de la propreté et des cheminements. Ils suivront attentivement les opérations de renouvellement urbain, comme le projet Demain Darnaise qui a vocation à accompagner la transformation du quartier en s'appuyant sur la mémoire de ce secteur et de ses habitants. Un certain nombre d'habitants du boulevard Lénine concernés par un relogement futur participent très régulièrement aux permanences. Les permanences du conseil de quartier sont en effet des lieux privilégiés d'information des habitants concernant les opérations de renouvellement urbain en complémentarité de la maison du projet.

# THÈMES MAJEURS ÉVOQUÉS

## Dispositif sécurité bailleurs



Les riverains se plaignent des rodéos, des dépôts sauvages, du tapage nocturne de groupement d'individus ou encore de tirs de mortiers.

En réponse,

Madame le Maire informe les habitants qu'une démarche partenariale est mise en place avec la préfecture et les maires de six communes de l'agglomération à laquelle sont associés le Procureur, le Directeur départemental de la Sécurité publique et le Commissaire pour travailler sur ces problématiques. De plus, toutes les sept semaines, elle rencontre les principaux bailleurs pour faire un point et réfléchir à des solutions adaptées afin de pallier les difficultés rencontrées sur leur patrimoine. Elle estime qu'il serait positif qu'un délégué de quartier se porte candidat pour être le référent « incivilités » dans ce conseil de quartier. Les nuisances générées par les rodéos urbains sont évoquées. La Police Nationale évite de se lancer dans des courses poursuite lorsqu'il y a un risque de sur-accidents et de sécurité pour des riverains. La vidéo-surveillance peut être utile a posteriori pour interpeller les fauteurs de trouble sans prise de risque pour les passants. Des opérations sont également à souligner comme « Prox'Raid Aventure » du 26 octobre dernier sur le plateau des Minguettes qui a été un succès et qui permet de rapprocher les forces de police et la population en particulier les jeunes .

## Local associatif

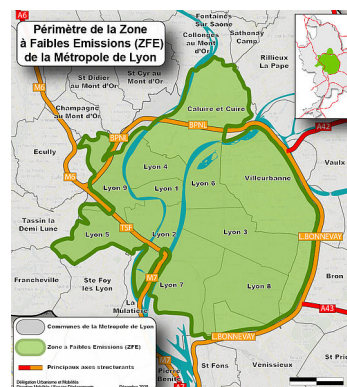
Des jeunes de la Darnaise ont monté l'association d'entraide intergénérationnelle *Solidarnaise*. Ils souhaiteraient que leur soit attribué un local ou un bureau pour leurs activités. Madame le Maire les invite à se rapprocher de l'adjointe à la vie associative dans le but d'être accompagnés dans cette démarche. Elle indique également que pour tous les habitants ayant des difficultés avec le numérique, des permanences d'un écrivain public sont organisées à la Maison de quartier Darnaise.

## Accès aux services publics

Une habitante évoque les problèmes de distribution de La Poste et en particulier de réception de colis, auquel s'ajoute la suppression de la boîte postale dans le quartier. Madame le Maire répond que cette problématique concerne aussi d'autres secteurs ; une boîte a ainsi été remise dans le secteur Aulagne suite à une mobilisation collective. Elle encourage les délégués à poursuivre leurs actions en direction de la poste sur ces dysfonctionnements. L'accès aux soins est également compliqué car SOS médecins ne se déplace plus sur la Darnaise et il n'y a plus de laboratoire d'analyse médicale. Madame Le Maire a rencontré récemment l'ARS concernant ces problématiques dans le cadre du contrat local de santé. Elle propose aux habitants de mettre en place une pétition pour rappeler l'importance de l'accès aux soins pour les habitants du plateau afin qu'elle la transmette à l'ARS pour appuyer sa requête.

## Zone à Faible Émission (ZFE)

La ZFE est un périmètre dans lequel les véhicules anciens et polluants n'ont pas le droit de rouler ou de stationner. C'est **une obligation pour les agglomérations les plus polluées** dont Lyon fait partie. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'air et donc la santé des habitants. La zone s'étend sur la quasi-totalité des arrondissements de Lyon, les secteurs de Villeurbanne, Bron et Vénissieux situés à l'intérieur du boulevard Laurent Bonnevey et la commune de Caluire-et-Cuire. À partir de l'été 2022, les véhicules diesel qui ont plus de 20 ans et les véhicules essence qui ont plus de 23 ans seront interdits à la circulation dans cette zone. Entre 2023 et 2026, les véhicules classés Crit'Air 4, 3 et enfin 2 seront progressivement interdits à la circulation.



### Une phase de concertation a lieu jusqu'au 5 février 2022

afin que les habitants s'expriment sur l'offre de solutions alternatives, le financement des véhicules propres et les cas de dérogations. Pour les Vénissiens, 29 000 des 38 000 véhicules immatriculés à Vénissieux sont concernés. Pour donner votre avis, rendez-vous sur :

[jeparticipe.grandlyon.com](http://jeparticipe.grandlyon.com)

### TOP

Service Prévention - médiation de la Ville  
7j/7 et 24h/24h  
04 72 51 52 53  
En cas d'infractions ou de délits,  
appelez le 17.

### VOIRIE, DÉCHETS, EAU, PROPRIÉTÉ TOODEGO

contactez la Métropole  
sur [www.toodego.com](http://www.toodego.com)

### SIGNALER UN DYSFONCTIONNEMENT SUR L'ESPACE PUBLIC CLIC

[services.demarches.venissieux.fr/clic](http://services.demarches.venissieux.fr/clic)

## CONTACT

04 72 21 43 23 ou 04 72 21 43 11 / [conseilsdequartier@ville-venissieux.fr](mailto:conseilsdequartier@ville-venissieux.fr)